

26 mars 2013

13.330

Question Jean-Charles Legrix**L'Etat va-t-il enfin faire le nécessaire pour entretenir son réseau routier correctement?**

Les automobilistes neuchâtelois vont devenir les champions du monde de slalom spécial et ils vont par là relever le niveau de notre équipe nationale de ski, tellement il faut slalomer entre les trous sur de nombreuses routes du Haut. L'état des routes cantonales est catastrophique et lamentable. Il suffit de rouler sur le boulevard de la liberté, sur l'artère sud du Pod ou faire la Vue-des-Alpes pour s'en rendre compte très rapidement. Si certains de ces dégâts peuvent être attribués à l'hiver d'autres sont clairement la conséquence d'un manque de sérieux dans l'entretien régulier du réseau routier. Pour les agriculteurs qui vont faire des achats chez Landi au Crêt-du-Loche, lorsqu'ils repartent de ce centre, ils ne doivent pas voir la différence entre rouler sur la route ou dans un champ de patates!

A de très nombreuses reprises le groupe UDC a demandé que des montants nettement plus importants soient mis dans le budget pour l'entretien des routes (compte 314410) au service des ponts et chaussées. Malgré cela le Conseil d'Etat se borne à faire le minimum dans ce domaine alors que dans d'autres domaines, il trouve toujours des sous!

De 2007 à 2009, le budget pour l'entretien des routes a été en moyenne de 3.966.666 francs et pour la période 2010 à 2012, le budget se montait en moyenne à 866.667 francs, soit une baisse de 78,15%!!! Pour la même période 2007 à 2009, le budget pour l'aide matérielle (compte 366300) a été de 62'666'666 francs et pour la période 2010 à 2012, le budget se montait en moyenne annuelle à 84'466'666 francs, soit une augmentation de 34,78%! Les derniers chiffres réels pour 2012 se montent à 964.421 francs pour l'entretien des routes et à 95.500.000 francs pour la charge d'aide matérielle. Par conséquent, nous dépensons environ 100x plus pour l'aide matérielle que pour l'entretien des routes.

Sans remettre en cause l'aide matérielle pour ceux qui en ont véritablement besoin, le groupe UDC ne peut accepter que l'on délaisse systématiquement ceux qui doivent se déplacer en voiture pour travailler ou pour faire marcher l'économie. Quand au crédit de 24 millions de francs voté le 30 mars 2010, ce montant était un rattrapage d'entretien mais en aucune façon un remplacement de l'entretien courant.

Pour l'entretien du réseau routier cantonal qui est de 447.990 mètres pour une surface de 3.373.360 mètres, il faudrait normalement dépenser entre 9 millions et 12 millions de francs chaque année pour le maintenir en bon état. (Calcul estimatif: $3.373.360 \text{ m}^2 \text{ de route} \times 55 \text{ francs le m}^2 = 185.534.800$ divisés par 15 ans = 12.368.987 ou $3.373.360 \text{ m}^2 \times 55 \text{ francs divisés par 20 ans} = 9.276.740$ francs.)

Nous avons donc les questions suivantes:

- L'Etat a-t-il prévu un crédit extraordinaire pour réparer son réseau routier, ceci en plus bien évidemment du montant ridicule de CHF 1.200.000 de francs prévu au budget 2013?
- Jusqu'à quand le Conseil d'Etat veut-il pénaliser les automobilistes et ceux qui doivent se déplacer en voiture pour aller travailler ou pour faire marcher l'économie?

Cosignataires: R. Clottu, W. Willener, B. Courvoisier, M. Schafroth, F. Robert-Nicoud, D. Haldimann, J.P. Donzé, J.-L. Gyger, S. Moser et G. Favre.